

**INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST : UNE REALITE DANS  
L'ESPACE TRANSFRONTALIER SUD TOGO-BENIN ?**

*Regional integration in west africa: a reality in the south togo-benin cross-border  
area?*

**FALA YAO EBAFEYI**  
LaREESH, Université de Lomé,  
Email : yaoebafeyi002@gmail.com

**ZINSOU KLASSOU KOSSIWA**  
Université de Lomé,  
Email : damaguy2000@yahoo.fr

**RÉSUMÉ**

Les Etats souverains après la période coloniale (1960), doivent gérer les relations économiques qui existent entre eux. Ainsi, pour y arriver, les échanges et les diverses formes d'intégration, sont les bases fondamentales des relations transnationales. L'étude menée dans cet espace montre que les espaces frontaliers constituent la clé de voûte du développement et de l'intégration à travers la coopération transfrontalière. Cette recherche s'est focalisée sur les mécanismes des échanges, les diverses formes d'intégration, l'intégration entre le Togo et le Bénin, et la coopération qui existe entre les deux Etats. Pour atteindre les objectifs, la méthodologie de recherche adoptée à cet effet, associe recherche documentaire et enquêtes de terrain. Au total, 76 personnes ont été enquêtées. Les outils et matériels qui ont été utilisés, sont les questionnaires, les guides d'entretiens, les grilles d'observation, un appareil photographique et un GPS. Les résultats obtenus ont été analysés et interprétés au moyen des approches quantitatives et qualitatives. Les résultats obtenus montrent que les échanges transfrontaliers dans l'espace sud Togo-Bénin reposent sur plusieurs fondements. Ces territoires, en dépit du fait qu'ils partagent une frontière d'Etat, ont les mêmes réalités géophysiques, sociologiques, culturelles et historiques. Les échanges portent sur les produits agricoles, manufacturés et artisanaux et s'organisent autour des principaux marchés, lesquels sont les principaux gages de l'intégration régionale.

**Mots clés** : Espace transfrontalier, Frontière, Intégration socio-économique, Togo-Benin.

**ABSTRACT**

After the colonial period (1960), sovereign states had to manage the economic relations that existed between them. To achieve this, trade and various forms of integration are the fundamental bases of transnational relations. The study carried out in this area shows that border areas are the keystone of development and integration through cross-border cooperation. The research focused on trade mechanisms, the various forms of integration, integration between Togo and Benin, and cooperation

between the two states. To achieve the objectives, the research methodology adopted combines documentary research and field surveys. A total of 76 people were interviewed. The tools and materials used were questionnaires, interview guides, observation grids, a camera and a GPS. The results were analysed and interpreted using quantitative and qualitative approaches. The results show that cross-border exchanges in the southern Togo-Benin area are based on several foundations. Despite sharing a state border, these territories have the same geophysical, sociological, cultural and historical realities. Trade involves agricultural, manufactured and craft products and is organised around the main markets, which are the main guarantees of regional integration.

**Key words:** Cross-border area, Border, Socio-economic integration, Togo-Benin.

## 1. Introduction

Le débat sur l'intégration régionale est ancien en Afrique de l'Ouest. Le fonctionnement des espaces transfrontaliers ouest africains est soumis aux logiques institutionnelles étatiques et régionales notamment aux règlementations sur la libre circulation de la CEDEAO et la politique douanière de l'UEMOA, (E. Sougue, 2016, p.217). En dehors de ses aspects traditionnels basés sur l'émergence des empires de la période médiévale, la France a géré ses anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest à partir d'une fédération, l'AOF<sup>49</sup>, première ébauche des groupements régionaux dans la région. Malgré l'éclatement de l'Afrique Occidentale Française après les indépendances des colonies, cette expérience a fait tache d'huile à travers plusieurs constructions régionales qui se sont matérialisées par la suite : UDEAO<sup>50</sup>, CEAO<sup>51</sup>, CEDEAO<sup>52</sup>, UEMOA<sup>53</sup>, etc. Toutes ces expériences régionales ont été considérées comme des acquis. Les réflexions qu'elles ont suscitées ont ainsi porté sur des aspects institutionnels, juridiques et socioéconomiques. Du coup, les questions de fond sont souvent évacuées comme par exemple celle des piliers de l'intégration dont l'un des plus importants à nos yeux est celui de leur héritage historique indispensable à l'enracinement et à l'appropriation de ces entreprises de construction régionales par les populations à la base.... Après la balkanisation et le déclin des empires coloniaux (Empire du mali, empire du Ghana ...), les pays africains tentent néanmoins avec un succès limité de racoler les morceaux afin d'effacer les traces indélébiles qu'a laissés le colon par un ensemble de programmes de coopération et d'intégration régionale (quelque exemple de regroupement). Ainsi, afin de pirouetter les lignes de clivage, les Etats se lancent volontiers dans des politiques de regroupements, d'associations. Ces tentatives sont inégalement viables et inégalement présomptueuses. Si le concept et la pratique contemporains de l'intégration et de la coopération régionales sont des phénomènes relativement nouveaux sur la scène internationale, l'Afrique de l'Ouest figure parmi les régions du monde où l'on observe une certaine tradition d'expérience en la matière. Aujourd'hui, considérée comme la région politiquement la plus morcelée du globe, l'Afrique de l'Ouest se défait difficilement de ce lourd handicap,

<sup>49</sup> Afrique Occidentale Française

<sup>50</sup> Union douanière et économique de l'Afrique occidentale

<sup>51</sup> Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest

<sup>52</sup> Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

<sup>53</sup> Union économique et Monétaire Ouest Africaine

d'autant plus que les micro nationalismes s'expriment de façon persistante. Il faut rappeler que des micro-Etats arbitrairement délimités durant la colonisation, les indépendances sont strictement respectées au nom du principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Mais, devant la nécessité de se donner un espace économique viable et un ordre de grandeur compétitif, l'Ouest africain a initié divers regroupements. dont nous évaluerons le cheminement dans cette partie. Il existe dans cette région une quarantaine d'organisations intergouvernementales OIG<sup>54</sup>, dont certaines tirent leur origine de la période coloniale.

La plupart d'entre elles poursuivent des objectifs spécifiques ou se limitent à certaines formes de coopération régionale, mais il existe en outre quelques communautés économiques telles que, la CEDEAO et l'UEMOA, ayant comme objectif l'intégration économique de leurs Etats membres (Y. A. Ihou 1987). Ainsi distingue-t-on les frontières officielles, que la terminologie locale oppose aux « frontières populaires », qui désignent les postes-frontières légaux symbolisés par les points de passage frontaliers agréés, où l'autorité de l'État s'exerce par un contrôle plus ou moins rigoureux. Cette frontière est traversée par des personnes disposant de documents officiels délivrés par les autorités compétentes, mais elle peut aussi être franchie illégalement, dans les points de passages frontaliers, par des personnes dépourvues des papiers requis, moyennant le paiement de frais élevés ce qui relève de la corruption de fonctionnaires. Le Togo et Bénin n'ayant pas échappé à la colonisation ont hérité une ligne frontière matérialisée par les bornes. Ainsi, les passages de Sanvey-Condji et d'Agome-Glozou s'inscrivent dans un dynamique d'échanges et de mobilité de personne dans le processus de l'intégration à travers la mise en place du pote de contrôle juxtaposé. Fortement polarisé par les centres d'affaires que constituent la ville de Lomé et de Cotonou avec leurs ports, l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin est parcouru par des flux des personnes et des marchandises à l'origine d'un dynamisme renouvelé. Cette forte vitalité est à lire dans le renforcement de l'intégration de cet espace aux dynamiques régionales et globales d'échange en ce début du deuxième millénaire. Cette intégration associée à la recomposition des espaces et du profil des acteurs invite à interroger les pratiques nouvelles induites par ceux-ci et leur façon de structurer cet espace frontalier. Dans quelle mesure les nouvelles reconfigurations à l'œuvre dans l'espace sud Togo-Bénin modifient-elles les modes de structurations et l'intégration dans ces espaces transfrontaliers ? Qui traverse la frontière ? Quelle est l'importance de la mise en place des postes de contrôle juxtaposé dans cet espace, l'intégration régionale est-elle pratique à travers dans l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin ? Telles sont les questions sur lesquelles se basent cet article. L'objectif visé est de mettre en exergue les différentes pratiques qui s'observent à travers ces espaces frontaliers dans le processus de l'intégration à travers le libre circulation des biens et des personnes. La démarche méthodologique s'appuie sur des enquêtes de terrains menées dans deux postes frontaliers. Elle combine corpus documentaire, données observables sur le

<sup>54</sup> Organisation Intergouvernementale

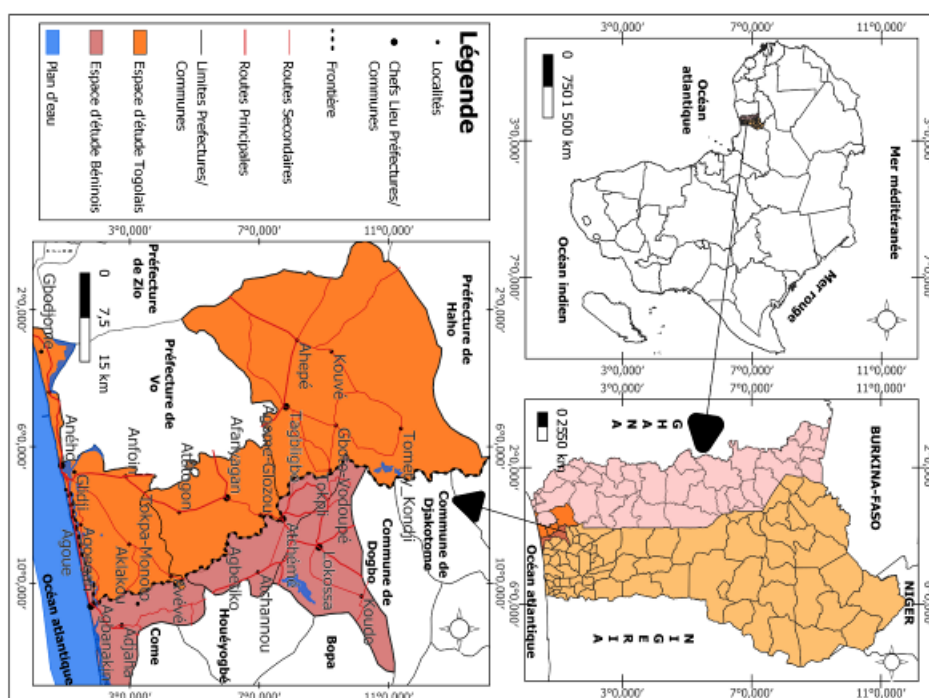
terrain, entretiens semi-directifs et informels avec des acteurs incarnant l'autorité de l'État et des circulants. La pré-enquête en tant que phase préparatoire s'est effectuée du vingt-huit juillet au deux août 2022 soit quatre jours au total. Elle a permis d'observer les différents modes de transaction et la catégories de personnes qui traversent la frontière. Les travaux de terrain ont été réalisés du 5 au 20 août 2022 soit un total de 15 jours. Ils ont touché les riverains, les voyageurs et le personnel administratif de la gestion des frontières l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin (76) et d'autres usagers (transporteurs, transitaires) afin de mieux cerner la perception des populations sur l'intégration sociale et économique au sein de ces espaces frontaliers à travers les échanges qui s'opèrent entre les deux pays. L'étude circonscrit la frontière de Sanvey-condji et le passage d'agomé-glozou qui sont les passages officiels de l'espace transfrontalier. Ces choix ont été fonction de l'existence du du PCJ<sup>55</sup> de Sanvey-Condji et poste de douane d'Agomé-Glozou ; de l'importance des flux des personnes et de marchandises qui passent par ces espaces transfrontaliers. Il s'est agi en pratique, de questionner les rapports des personnes qui traversent la frontière dans ces espaces au regard des dynamiques anciennes et nouvelles de mobilité, de régulation et de contrôle. Après avoir présenté les différentes formes d'intégration en Afrique de l'ouest, nous montrerons l'importance de l'intégration facteur du développement social et économiques des états. La carte suivante suivante montre la situation de l'espace transfrontalier Togo-Bénin.

L'espace transfrontalier sud Togo-Bénin est un espace qui prend en compte les préfectures de Lacs, Bas-Mono et de Tabligbo au Togo et les communes de Grand-Popo, Atchémé et de Lokossa au Bénin. Il est entre 2°0.000 et 10°0.000 de longitude est et, 3°0.000 et 11°0.000 de latitude nord. Cet espace appartient à l'ensemble aplané Ouest-africain constitué de roches primaires supportant des stratifications sédimentaires relativement récentes et n'offre pas des reliefs très affirmés (C. Y. Akpakla 2020). La plaine orientale se relève au Nord et se prolonge vers le Sud, donnant le plateau des terres de barre qui domine la zone lagunaire et couvre la plus grande partie de la zone d'étude. Situé dans la zone équatoriale, il connaît un bouleversement marqué par des perturbations avec l'alternance de deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses à l'instar du pourtour de la zone côtière du Golfe de Guinée (K. S. Edjame, 2007, p. 50). Cet espace fait face à des mouvements des personnes. Ces mouvements sont dus à la fréquentation des marchés et les mobilités quotidiennes dans l'espace transfrontalier. Les principales activités socio-économiques développées dans cet espace est l'agriculture, le commerce, l'élevage. La carte n°1 montre la situation géographique de l'espace étudié.

---

<sup>55</sup> Postes de Contrôle Juxtaposés

### Carte n°1 : Situation géographique de l'espace d'étude



Source: DGSCN, réalisée par Y. E. Fala 2023

Un fruit de la colonisation, l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin est comme beaucoup d'autres frontières en Afrique. Elle a divisé de part et d'autre des populations qui ont les mêmes identités (Igue J. & Asiwaju A., 1988, p.8). Par ailleurs, le Poste de Contrôle Juxtaposé de Sanvey-Condji quand à lui se trouve se trouve sur le corridor Abidjan-Lagos dont l'objectif est de créer entre les pays de la CEDEAO, un espace de libre échange, de libre circulation des biens et des personnes. Cependant force est de percevoir que l'effectivité de cette mesure reste encore imaginaire (C. A. Mawussi, 2019, pp 272). Cette recherche part non seulement de ce constat, mais également d'une carence de la littérature scientifique sur l'ouest-africanisation. En effet, outre les travaux de A. Sossou- Agbo (2011), et de J.EGG, J.J.GABAS, et *al.*, (1989) qui traitent respectivement de la dynamique territoriale engendrée par les activités économiques à partir de la contrebande à la frontière entre le Bénin et le Nigéria, et de la régionalisation à partir des échanges économiques avec un accent particulier sur les frontières, aucune recherche n'a véritablement questionné l'ouest-africanisation et encore moins en portant une attention particulière sur la frontière que nous interrogeons.

## 2. Les diverses formes d'intégration régionale

Afin de tourner les lignes de clivage, les Etats se lancent volontiers dans des politiques de regroupements, d'associations. Ces tentatives sont inégalement viables et inégalement présomptueuses.

Dans le but d'atteindre l'intégration économique régionale qui favorise la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux les espaces

transfrontaliers doivent s'inscrire dans la dynamique de développement durable, à travers des marchés nationaux leur permettant d'avoir une croissance robuste et équitable capable de créer des emplois durables. Ainsi, selon les travaux de K. Omar, (2003), il existe cinq (5) grandes formes d'intégration régionale ou de communautés économiques régionales (<sup>56</sup>CER), par degré d'intensité croissant : zone d'échanges préférentielles : réduction des droits de douane (tarifs douaniers essentiellement) entre pays membres par rapport aux taux appliqués avec les non membres ; zone de libre-échange : suppression des tarifs douaniers et des quotas entre pays membres union douanière : plus poussée que la zone de libre-échange, elle instaure un tarif extérieur commun (TEC<sup>57</sup>) pour les échanges avec les non-membres ; marché commun : union douanière autorisant la libre circulation des facteurs de production entre les pays membres ; libre-échange au sein de l'union, tarif extérieur commun avec les non-membres et libre circulation des facteurs de production (capital et main-d'œuvre) dans l'union ; union économique et monétaire : marché commun doté d'une monnaie et d'une politique uniques, et dans lequel les principales mesures économiques (en particulier la politique budgétaire) sont coordonnées ou harmonisées. S'accompagne souvent une politique de compensation avec transferts en direction des membres les plus pauvres et les plus défavorisés de l'Union. L'espace transfrontalier sud Togo-Bénin s'inscrit dans la dynamique de la libre circulation des personnes et des biens, une monnaie commune ainsi d'une politique commune. C'est dans cette perspective que l'accord cadre a été signé entre les deux pays, afin de faciliter le développement socio-économique des deux pays.

## 2.1. L'intégration à travers l'espace transfrontalier de Bénin-Togo

L'intégration fonctionnelle caractérisée par le degré de perméabilité de la frontière, conditionne la fréquence des contacts et des échanges à l'intérieur d'un espace transfrontalier. Cette fréquence dépend aussi des liens socioculturels entre les populations situées de part et d'autre de la frontière, des réseaux de communications qui les lient, de l'image que l'on s'attribue de la frontière, ainsi que des opportunités qu'offre l'un et l'autre des versants de la frontière. Pour Igué (I. Goubgou, 2019, p. 170), l'apparition d'espaces transfrontaliers est déterminée par des facteurs structurels (les racines historiques des Etats africains, les différences de peuplement ou de richesse économique et les différences de monnaies) et conjoncturels (liés aux aléas climatiques, crises sociales ou conflits armés). Elle est aussi consécutive à l'existence des facteurs commerciaux (avantages comparatifs et complémentarités entre produits agricoles) et de différences entre les politiques économiques des Etats (facilités douanières par exemple).

Igué O. J. (1989) distingue dix espaces transfrontaliers en Afrique de l'Ouest dont la Sénégambie méridionale, la zone transfrontalière Sikasso-Korogho-Bobo-Dioulasso, les espaces frontaliers Bénin-Niger-Nigéria-Nord Cameroun et les espaces frontaliers

<sup>56</sup> Communautés Economiques Régionales

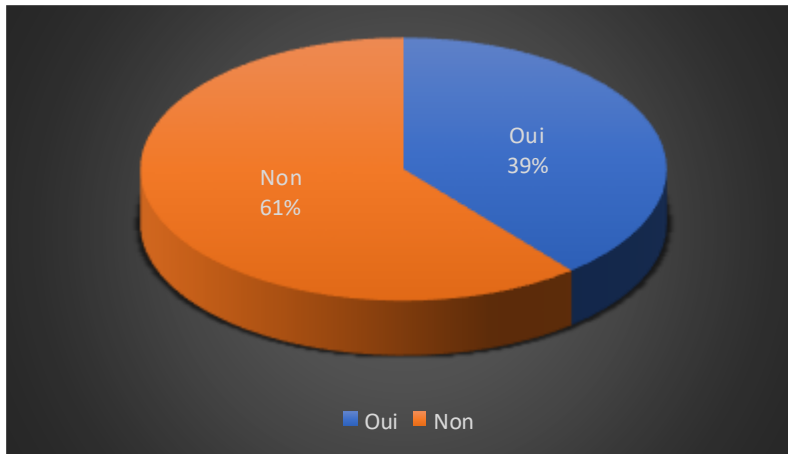
<sup>57</sup> Tarif Extérieur Commun

du Lac Tchad. Concernant l'espace transfrontalier Benin-Togo, cet espace constitue également un sous ensemble, les mouvements de population s'y déroulent bien avant la pénétration coloniale. Ces mouvements entre les villes côtières et les espaces frontaliers se sont complexifiés depuis l'accession de ces deux pays à l'indépendance en 1960. Dans la logique de briser la nouvelle barrière artificielle instituée par le colonisateur, les marchés frontaliers d'Athiémé, de Lokossa, de Grand-Popo au Bénin et les marchés de Tabligbo, d'Afagnagan de Sanvé-Condji au Togo ont subi des mutations. Aussi, le dynamisme de cet espace transfrontalier repose sur l'existence de ces marchés, auxquels se sont greffés d'autres petits marchés, ainsi que sur les réseaux marchands structurés et fonctionnels constitués de Gboto, Agomé-Glozou. C'est donc un espace de complémentarité de productions et d'échanges. Ces grands marchés susmentionnés constituent de véritables espaces d'observation des flux transfrontaliers. Comme le souligne (Igué O.J. & Zinsou-Klassou K. 2010, p. 65) : « *les marchés urbains frontaliers constituent des observatoires privilégiés à partir desquels les propriétés de côtiers sont les plus manifestement visibles. Ces marchés sont sensibles aux brusques fermetures des frontières et leur centralité se déplace au gré des affinités des agents économiques au niveau local et des opportunités économiques plus large dues au contexte national et international* ».

## **2.2. Libre circulation des personnes et des biens**

En juin 1979, a été signé à Dakar le protocole sur la libre circulation des personnes et des biens. Cet accord vise à travers ces objectifs, la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO. Ainsi, le traité stipule que tout ressortissant de la communauté a le droit de se déplacer librement d'un Etat à un autre. Force est de constater cette pratique de citoyenneté dans l'espace ouest africain en général et dans l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin en particulier. Face à cette inquiétude, une série de questions a été adressée aux usagers des deux espaces de passage qu'enregistre l'espace transfrontalier sud afin d'avoir des opinions des populations. Les travaux de terrain montrent que plus de 50% des personnes enquêtées n'ont aucune idée sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace transfrontalier, soit un total de 61 % des personnes enquêtées, 39% affirment avoir une connaissance de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace. Cette méconnaissance des règles sur la libre circulation dans l'espace transfrontalier, impacte fortement les pratiques de ceux qui traversent les frontières dans le processus de l'intégration en Afrique de l'Ouest. De part et d'autre des espaces frontaliers sud Togo-Bénin, les pratiques d'extorsion et la fouille des bagages constituent une perte de temps à la frontière. Ainsi, quatre (4) raisons justifient l'extorsion dans l'espace transfrontalier : l'absence de pièce d'identité, de carnet de vaccination, le transport de valise ou de sac et enfin la prise de tampon dans le passeport. Le graphique suivant montre la perception des usagers dans l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin sur l'existence des textes.

### **Graphique n°1 : Répartition des personnes enquêtées sur la connaissance des textes sur la libre circulation des biens et des personnes**



Source: Travaux de terrain, 2022

Le décryptage de la figure n°1, montre que 61% n'ont pas connaissance des textes sur la libre circulation des biens et des personnes. D'une part, ce constat montre que les Etats ont un grand rôle à jouer dans la vulgarisation des textes sur la libre circulation des personnes et des biens. D'autre part, il interroge sur la capacité des populations à s'appropriier les différents textes en question surtout dans un contexte où les TIC<sup>58</sup> sont de puissants outils de divulgation de l'information. Cette méconnaissance des règles sur la libre circulation dans l'espace communautaire, impacte fortement les pratiques de ceux qui traversent les frontières. Parmi les pratiques, il y a l'extorsion de fonds aux passagers, la fouille des valises et la perte de temps. L'extorsion de fonds est exprimée à 56% par une partie des enquêtés.

### 2.3. Les échanges frontaliers entre Benin et le Togo

Les échanges frontaliers permettent d'apprécier le degré d'intégration frontalière par le truchement de l'analyse des rapports qu'entretiennent les deux espaces nationaux. Ces échanges influent sur la mobilité locale transfrontalière tant dans le dynamisme que les formes. Aussi, un retour sur l'analyse de la fonctionnalité de l'espace transfrontalier, surtout sa typologie s'avère nécessaire, dans la mesure où la portée des échanges dépend du type de frontière.

#### 2.3.1. Les flux humains dans l'espace transfrontalier

Le Togo et le Benin entretiennent plusieurs types de rapports tant dans les domaines socioculturels, économiques que politiques. Ces rapports se développent et s'entretiennent au travers d'importants flux de personnes d'une part, et de marchandises d'autre part. L'ampleur et l'étendue spatiale de ces flux sont fonction des acteurs en jeu. L'importance des flux transfrontaliers de personnes, donne une idée des relations socioculturelles plus séculaires et de celles socioéconomiques plus intenses. Les déplacements des populations riveraines à l'échelle de la région transfrontalière, sont perceptibles au quotidien ; tandis que les échanges entre les deux pays sur le plan humain sont perceptibles, à l'échelle transnationale, à travers les flux des voyageurs par la frontière (flux d'immigration) et les stocks de migrants dans l'un ou l'autre des pays. Ainsi, l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin, constitue un point de passage pour relier les pays ouest-africains notamment la Côte d'Ivoire, le

<sup>58</sup> Technologie de l'Information et de la Communication

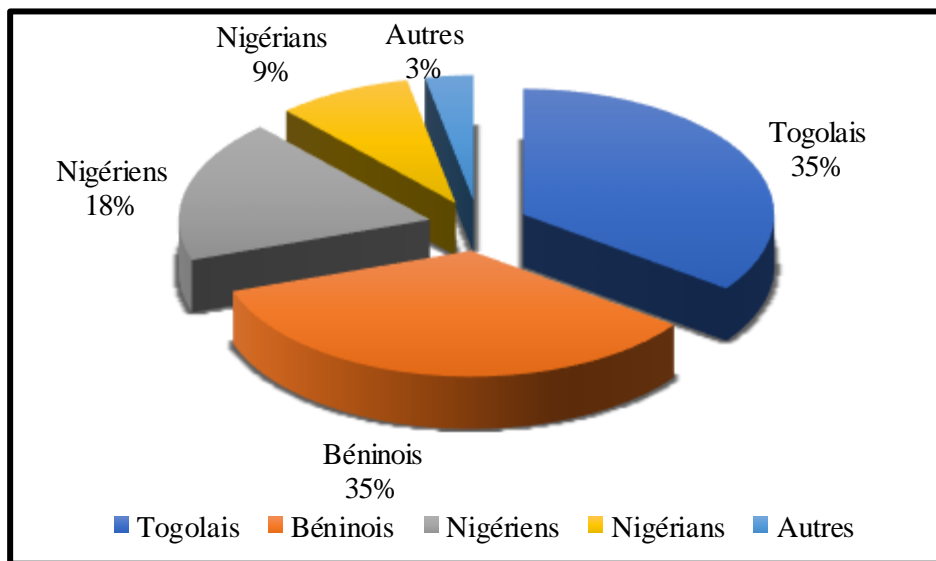




L'analyse de ce point s'est faite sur la base des profils migratoires du Togo et du Bénin, ainsi que des travaux de Vignikin K. et *al.* (2006). De même, nous avons eu recours à quelques ouvrages et articles scientifiques évoquant des aspects de ces mouvements migratoires. Ainsi, il en ressort que l'espace est sujette à des flux migratoires importants. On assiste à des mouvements internes au bassin de vie transfrontalière ainsi qu'à des mouvements externes d'envergure nationale ou internationale. Les mouvements internes sont essentiellement l'exode rural et la migration des zones à faible potentialité agro-pédologique vers les zones fertiles. Ce sont ces migrations qui ont fortement favorisé le développement de la région transfrontalière autour de l'espace transfrontalier Bénin-Togo à travers les frontières de Sanvey-Condji et d'Agomé-Glozou

Comme dans tous les pays d'Afrique sub-saharienne, l'émigration internationale entre le Togo et le Bénin se fait à destination des pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana et Gabon, etc.) et des pays du Nord (France, Etats-Unis, Canada, Italie, etc.). Ainsi, dans l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin, les travaux de terrain ont permis d'avoir une idée sur les différentes nationalités qui traversent les frontières sud togolaises.

**Graphique n°2 : Les différentes nationalités qui franchissent l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin**



Source : Travaux de terrain, 2022

Les travaux de terrain ont permis de recenser de gens de diverses nationalités qui franchissent la frontière dans l'espace d'étude. A partir des données relatives aux travaux de terrain, le graphique n°7, montre que les togolais occupent un taux de 35%, ainsi que les Béninois ; ils occupent une proportion importante dans le secteur d'étude. Ensuite viennent les Nigériens avec un taux de 18%. Les Nigérians sont représentés par 9% ; les autres nationalités comme les Maliens, européens,... ne sont représentés que par un taux de 3%.

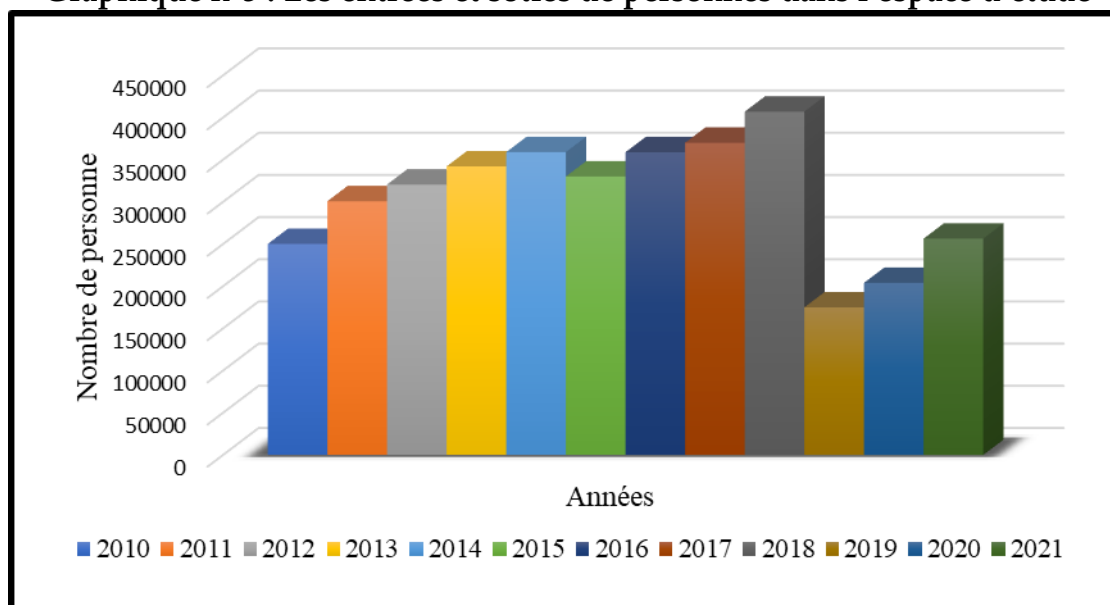
#### 2.3.4. Les mouvements migratoires à l'échelle transnationale

Les échanges transnationaux entre le Togo et le Bénin s'observent à travers les flux d'immigration et l'importance de leurs ressortissants résidant dans l'un ou l'autre pays.

### 2.3.4.1. Les flux d'entrée et de sortie

L'entrée de personnes entre le Togo et le Bénin se fait par les voies terrestres, fluviales et la voie aérienne. L'essentiel en termes de volume est assuré par le transport routier à travers le poste de contrôle juxtaposé de Sanve-Condji, par la frontière de Agbanakin et celle de Agome-Glozou. Ces postes de passage, constituent l'une des importantes portes migratoires du Togo et le Bénin. Avec 325 659 personnes par an, soit 13, 6% (entrées et sorties, graphique n°11) (OIM, 2016 ; DPF, 2017).

**Graphique n°3 : Les entrées et sorties de personnes dans l'espace d'étude**



Source : Travaux de terrain, 2022

Le décryptage de cette figure montre les différentes entrées et sorties enregistrés dans l'espace d'étude. En 2010, la proportion est de 250 000 personnes environ. Ces entrées et sorties, ne font que croître d'années en année avec un seul de 400 000 en 2018. Mais elle a énormément baissé en 2019 où les frontières étaient fermées. Mais avec la réouverture des frontières, on note une augmentation à partir de 2020. Ces entrées et sorties dans l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin, montrent que cet espace constitue l'une des plaques tournantes dans la libre circulation des biens et des personnes dans la sous-région ouest africaine.

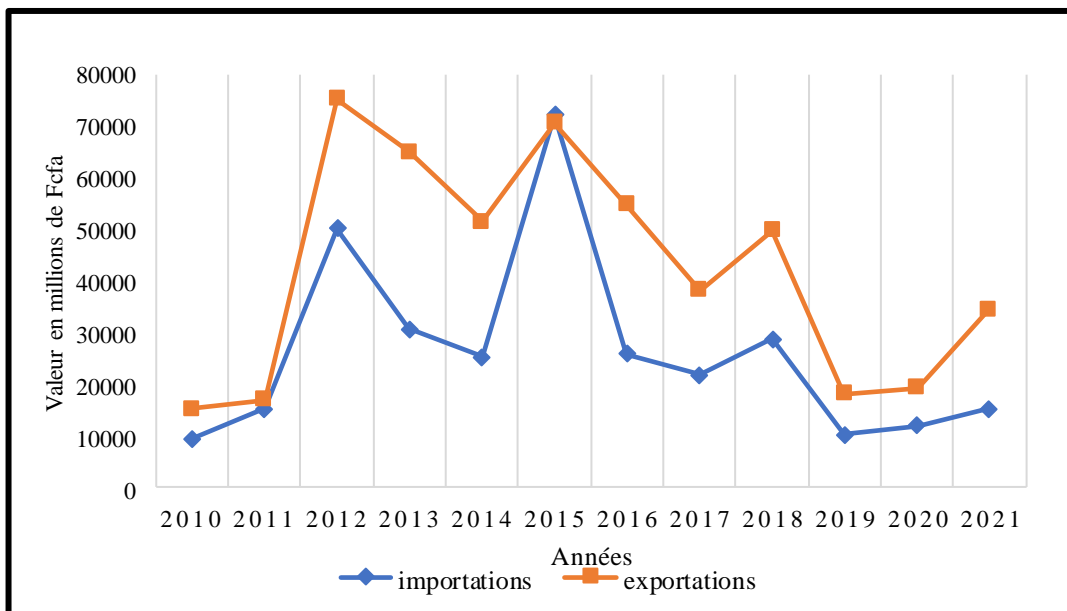
### 2.4. Les échanges commerciaux entre les deux pays

Généralement, le Bénin exporte en général des produits agricoles et du bétail ainsi que quelques minerais. En 2015, l'or non monétaire (61,7%), le coton (13,2%), le sésame, la noix de cajou et le zinc brut ont été les cinq premiers produits d'exportation du pays en termes de valeur monétaire. Il importe par contre des produits pétroliers et métallurgiques ainsi que du ciment et divers articles manufacturés. En effet, les plus importants produits entrés au Bénin en 2015 (valeur monétaire) ont été respectivement les hydrocarbures (24%), les médicaments (4,5%), le

ciment hydraulique (clinker) avec 3,3%, le riz, les voitures de transport des personnes, les engrais minéraux et chimiques, les téléphones ainsi que les motos et cyclomoteurs (DGC, 2016)

S'agissant spécifiquement des échanges de marchandises entre le Togo et le Bénin, il faut relever que le corridor Lomé-Abidjan est l'un des plus importants canaux d'échanges avec les pays voisins. En effet, avec 45 % du volume total du commerce extérieur en 2001, ce corridor constituait un couloir d'approvisionnement et d'évacuation des produits. Cette place s'est consolidée avec l'avènement de la crise sociopolitique ivoirienne. A cette occasion, l'axe portuaire togolais est devenu l'une des ouvertures du pays, avec 49 % du volume total du commerce extérieur Togolais. D'une manière générale, la valeur des produits qui entrent au Bénin, est supérieure à celle des produits qui entrent dans le territoire togolais indiquant que la balance commerciale est positive comme l'illustre le graphique n°4.

**Graphique n°4 : Les échanges en importations et les exportations**



Source : Travaux de terrain, 2022

L'analyse du graphique n°4 montre que, d'une manière générale, dans les échanges entre le Togo et le Bénin, les exportations vers ce dernier sont supérieures aux importations, exception est faite aux années 2015. En effet, les exportations ont connu une hausse croissante de 2011 à 2015, passant d'environ 60 à plus de 70 millions de FCFA. En effet, la période de la crise sanitaire a été une période de fermeture des frontières, ce qui a fait chuter les échanges entre les deux pays. Ainsi, le trafic commercial vers les pays continentaux de l'Afrique de l'Ouest, s'est détourné de son principal point de départ fortement polarisé par des ports de Lomé et de Cotonou. Les échanges entre les deux pays concernent les produits agricoles d'une part, et des produits manufacturés, pétroliers et métallurgiques d'autre part (Sigué, O., 2015).

Les échanges commerciaux entre les deux pays, sous l'angle de la spécialisation régionale, montrent que les spéculations suivantes font l'objet de plus d'attention de la part des acteurs : les produits agricoles, le bétail sur pied, le coton en particulier.

Les produits agricoles regroupent l'ensemble des productions issues des activités agricoles comprenant les céréales (mil, maïs, sorgho, riz), les légumineuses (arachide, aubergine, oignon, ail) ainsi que les produits maraichers (tomate fraîche, gombo, piment, poivre) le graphique n° illustre les statistiques de certains produits agricoles.

### 3. Conclusion

Il apparaît clairement que le dépassement des frontières pour tenir compte des réalités de terrain, ne peut se faire sans impliquer les acteurs de ces espaces transfrontaliers. Ainsi, on peut nuancer ces propos, bien évidemment, en affirmant que depuis 2005, les acteurs régionaux travaillent à bien définir le cadre institutionnel régional permettant de favoriser des dynamiques transfrontalières s'inscrivant dans de vraies logiques spatiales.

Le développement des activités économiques dans l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin, rend cet espace dynamique. Toutes fois, il faut noter que sur la libre circulation des biens et des personnes, il ressort qu'il s'agit encore d'un "concept de ministère". Car, les voyageurs n'ayant pas de connaissance sur la libre circulation, subissent des tracasseries qui allongent le temps de passage à la frontière.

En effet, il ressort également des travaux de terrain qu'on observe dans cet espace, une pratique des agents frontaliers soutirant de l'argent aux voyageurs pour les motifs de manque de pièce d'identité, de carnet de vaccination et même en présence de ces documents, lorsqu'ils constatent que le passager n'est pas un habitué des lieux et semble perdu.

Enfin, cette recherche montre, que les échanges entre le Togo et le Bénin sont énorme : en terme de marchandises ou de mouvement de population. En définitive, malgré le manque d'information liée à la libre circulation des biens et des personnes, l'espace transfrontalier sud Togo-Bénin constitue un espace de forte transaction entre le Togo et le Bénin. Il est également un espace très dynamique dans la sous région ouest-africaine. Pour ce faire, n'est-il pas important d'appliquer les textes en vigueur et faire une sensibilisation sur la libre circulation dans cet espace afin qu'on parle de qualifier cet espace comme un espace intégré ?

### 4. Références bibliographiques

ABeGIEF, 2013b, *Programme National de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers* (PNGIEF), Cotonou, 77 p

AKPAKLA, Y. C., & DOSSOU-GUEDEGBE O., (2018), « Facteurs de développement de l'espace transfrontalier Hilacondji-Aneho », In *Actes de la conférence internationale sur la gestion des frontières régionales en mutations (BRIT) 2018 au Nigeria et Bénin, Abomey-Calavi, UAC*, pp. 153-178.

FALA, Y, E., 2020, *La mobilité transfrontalière et ses impacts dans le secteur ghanéo-togolais de Noèpé –Akanou*, Mémoire de Master de Géographie Humaine, Université de Lomé, Lomé, 125 p

Goubgou, I., (2011), *La mobilité transfrontalière dans la région de Cinkasse (Burkina-Togo) : vie quotidienne et stratégies résidentielles* : Thèse de Doctorat unique de Géographie : Université Ouaga I Professeur Joseph Ki-Zerbo : Ouaga, 307 p.

IGUE, J, O., (2005), *Intégration régionale*, Tome V, les Editions du LARES, Cotonou, 187 p

IGUE, J, O., & ASIWAJU, A., (1988), *La coopération transfrontalière Bénin-Nigéria : actes de l'atelier bilatéral tenu au collège du personnel d'administration du Nigeria*, Topo, Badagry, Mai 8-13, University of Lagos, 321p

IGUE, J, O., & Zinsou-Klassou K., (2010), *Frontières, espaces de développement partagé ; Paris Edition Karthala*, 212 p.

MAWUSSI, A, C., et al, (2019), *Espace frontalier Sanvee-kondji-hillacondji (Togo Benin) : entre entrave à la libre circulation et contrebande*, In *revue ivoirienne de Géographie des savanes*, Université de Alassane Outara, Bouaké, 20p.

SIGUE O (2015). *Le transport international de marchandises au Burkina Faso : enjeux et perspectives*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Ouagadougou, Ecole doctorale Lettres, Sciences humaines et Communication, Laboratoire Dynamique des espaces et sociétés 338p.

SOUGUE, E., (2016), *Nouvelles territorialités urbaines transfrontalières en Afrique de l'Ouest : processus d'émergence et de construction*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 416 p.

TOFFOHOSSOU, S, C., (2022), *Mobilité transfrontalière Benin-Togo et organisation de l'espace*, Thèse de doctorat en Géographie, Université d'Abomey Calavi, Calavi, 334 p.

Vignikin K. et al. (2006). *Peuplement, mobilité et développement dans un milieu défavorisé: la Région des Savanes du Togo*. PRIPODE. Rapport de recherche, URD Lomé, novembre 2006, 89p. + annexes